

49 Morannes

Le 30 novembre 2007, en fracturant un transformateur dans une ancienne minoterie, des récupérateurs de cuivre déversent 170 l d'huile contaminée au pyralène dans la Sarthe. (fiche accident ARIA n°33936).

N°33936 - 30/11/2007 - FRANCE - 49 - MORANNES

ZZZ.ZZ - Origine inconnue

A la suite d'un acte de vandalisme dans un moulin industriel, un transformateur électrique susceptible de contenir du pyralène (PCB) est endommagé. Le contenu huileux du transformateur pollue la SARTHE à un kilomètre en amont de la commune en formant une nappe d'irisations très fine d'une longueur d'environ 1km.

Les services de secours mettent en place un barrage flottant de 80m de long en aval de la zone polluée, ainsi que des buvards pour absorber la pollution de surface. Les points de captage sont coupés le long de la rivière pour protéger le réseau de distribution d'eau. Un arrêté préfectoral est pris pour suspendre la pêche et interdire la consommation du poisson pêché dans la zone polluée. Les opérations de pompage de la nappe et le filtrage de l'eau débutent à 21h00 le 30/11 et continuent jusqu'au samedi 01/12. Des analyses de polluant sont réalisées en laboratoire.

A la suite de ces analyses, l'hypothèse de la pollution au PCB est écartée : les résultats montrent que la teneur en PCB du polluant est en deçà de 50mg/kg, seuil de classement des produits comme contenant des PCB. Les dispositifs de dépollution (barrage, buvards) sont enlevés le 02/12, les pompes de captage dans la SARTHE sont remises en fonction dès le 03/12.

Le Courrier de l'Ouest
1er décembre 2007

ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme
et de l'Environnement
14, rue de l'Atlas - 75019 Paris
01.48.04.09.36

Du pyralène pollue la Sarthe à Morannes

Une pollution au pyralène, substance toxique pour l'organisme et l'environnement, a été découverte hier dans la Sarthe. Un important dispositif de secours a été mis en place à Morannes. La préfecture indique toutefois qu'il n'y a « aucun risque sanitaire ».

Tout a débuté hier en fin de matinée lorsqu'une nappe suspecte a été repérée sur la Sarthe à Morannes. Immédiatement, les pompiers de la commune ainsi qu'une équipe d'intervention chimique ont été dépêchés sur place. Les contrôles d'usage n'ont alors pas soulevé de véritables inquiétudes. Malgré tout, des membres de la Fédération de pêche ont souhaité poursuivre les investigations. Ces dernières se sont révélées pour le moins fructueuses.

Origine criminelle

Leurs recherches les ont menés dans une ancienne minoterie en ruine - le Moulin de Pendu - où ils ont découvert qu'un vieux transformateur électrique avait été dérobé. À proximité de son emplacement : des traces « huileuses ». Selon les enquêteurs de la gendarmerie de Durtal, les malfaiteurs qui souhaitaient récupérer le plomb et le cuivre de l'appareil l'auraient vidé de son contenu afin de le transporter plus facilement. Malheureusement, le liquide s'est écoulé à travers une grille avant de se mêler à l'eau de la rivière.

Analyses chimiques

Alertée, la préfecture de Maine-et-Loire a activé une cellule de crise et un numéro vert a été ouvert (1). Vers 17 h 30, une trentaine de sapeurs-pompiers, sous les ordres du commandant Pierrick Viot, étaient sur place avec du matériel de dépollution ainsi que trois embarcations. Après avoir procédé à une analyse chimique, les craintes des secours se sont vérifiées. Il s'agit de pyralène, une substance toxique pour l'organisme et l'environnement.

Pas de risques sanitaires

Sur place, la directrice de cabinet du préfet, Magali Debatte, s'est montrée rassurante. « Seule une exposition répétée pourrait avoir un impact sur la santé. Nous estimons à 170 kg maximum la quantité de produit déversé. Et cela, sur une distance d'un kilomètre. Le pyralène est très dilué. Il n'y a donc aucun risque sanitaire », a-t-elle indiqué. Des propos confirmés, plus tard dans la soirée, par le centre anti-poison. Des mesures préventives ont toutefois été mises en

œuvre, notamment l'arrêt de la station de captage d'eau potable située à proximité. Reste que ses effets écotoxicologiques à long terme sont encore inconnus. On sait en revanche qu'ils posent problème pour de nombreuses espèces.

La pêche suspendue

Vers 20 heures, les pompiers ont installé un barrage anti-pollution d'une rive à l'autre du pont séparant Chemiré et Morannes. Autorités et secours se rendront sur le site ce matin vers 9 heures et décideront de la procédure à suivre pour cap-

ter ou pomper les traces de pyralène. En attendant, il est évidemment très fortement déconseillé de pêcher dans ce secteur géographique.

Jean-Philippe COLOMBET
(1) 02 41 81 01 05



À bord d'une embarcation, les pompiers ont installé hier soir un barrage en aval de la pollution